

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

communauté
de communes
du pays
de lauzun





Allemans-du-Dropt

Conformément à l’article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de communes du Pays de Lauzun publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l’année civile. Ce document rend compte de l’organisation des services et du développement des actions au regard des engagements politiques.

Crédits photos page de couverture et seconde de couverture
service Communication, CCPL. Allemans-du-Dropt.
Crédits photos contenu : Communauté de communes du Pays de Lauzun, Amicale Laïque, Mairie La Sauvetat du Dropt, Mathieu MAXIME, MBCommunication, Agence Les Conteurs.

Sommaire

Le territoire	p4
Le territoire en 2024	p4
Les communes	p5
La gouvernance	p6
Les instances communautaires	p6
Les compétences	p6
Les élus communautaires	p7
Les services supports	p8
Accueil et standard	p8
Communication et informatique	p9
Finances et commande publique	p10
Ressources humaines	p12

Aménagement et développement du territoire	p15
Urbanisme	p15
Développement économique	p16
Agriculture	p18
Tourisme	p19
Habitat	p22
Environnement	p24
GeMAPI	p24
Gestion et collecte des déchets	p22
Prévention et réduction des déchets	p23
Transition écologique	p25
Service à la population	p26
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	p26
Sport	p27
Enfance et Jeunesse	p28
Culture	p29
Voirie	p30
France services	p32

Le territoire

La communauté de communes du Pays de Lauzun a été créée le 23 décembre 1993.

Située au Nord du Département Lot-et-Garonne, la communauté de communes du Pays de Lauzun est au centre d'un réseau de routes principales qui dessert les plus grosses villes de la région : 25 min de Marmande, 30 min de Tonneins, 35 min de Bergerac, 1 h d'Agen, 1 h 20 de Périgueux, 1 h 30 de Bordeaux et 2 h de Toulouse en voiture.

Les richesses du territoire
Le Pays de Lauzun offre un patrimoine touristique intéressant et rempli d'histoires. Entre paysages, monuments historiques et culturels, patrimoine gastronomique, les

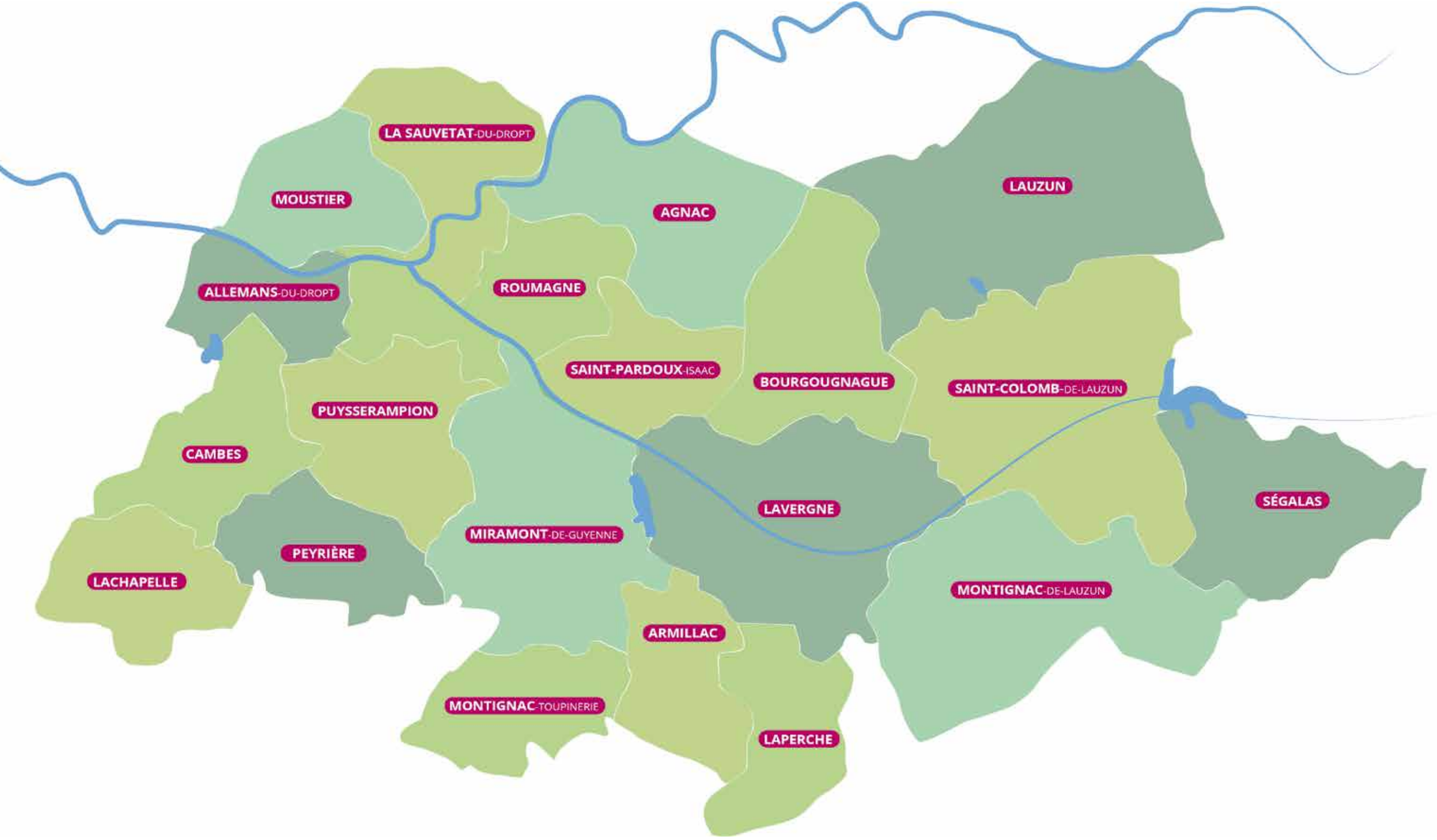
richesses de ce territoire ne sont plus à démontrer : plus d'une 30^{ne} d'églises, des lavoirs, des moulins et pigeonniers, le pont roman de La Sauvetat-du-Dropt/Agnac, le château de Lauzun, les chemins de randonnées, des marchés gourmands et de nombreuses fermes....

De nombreux événements sont organisés sur le territoire et ce, tout au long de l'année. Profitez de la diversité culturelle et artistique de manifestations telles que, l'itinérance culturelle, des spectacles de théâtre, des concerts, du cinéma en plein air... organisés par la Communauté de communes, les communes du territoire ou les associations.

Le territoire en 2025



Les communes de l'intercommunalité



La gouvernance

Les instances communautaires

La Communauté de communes du Pays de Lauzun est régie par différentes instances :

Le conseil communautaire, avec ses 38 conseillers, représente les 20 communes du territoire. Il est l'organe de décision qui définit la politique de la communauté de communes. Il vote le budget et les projets proposés par les commissions et le bureau communautaire. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la communauté de communes.

Le bureau communautaire, composé du Président, des Vice-Présidents et de l'ensemble des Maires des 20 communes. Il se réunit avant chaque conseil communautaire.

Le bureau restreint réunit le Président et les Vice-Présidents. Il débat des actions et projets relevant des champs de compétences de la communauté de communes avant leur présentation en bureau communautaire puis en conseil communautaire.

Les commissions thématiques correspondant aux politiques et dossiers dont sont en charge les Vice-Présidents. Elles sont composées d'élus communautaires et d'élus des conseils municipaux des communes membres. Elles préparent les dossiers et projets qui sont soumis au bureau et au conseil communautaire. Ces commissions émettent des avis consultatifs.

38 conseillers communautaires

24 réunions des commissions

144 délibérations

8 conseils communautaires

7 bureaux communautaires

Les compétences

La communauté de communes du Pays de Lauzun prend en charge les compétences communautaires suivantes :

Compétences obligatoires

Aménagement et développement du territoire
Développement économique et touristique
GEMAPI
Aire d'accueil des gens du voyage
Collecte et traitement des déchets
Eau et assainissement

Compétences supplémentaires

Protection et mise en valeur de l'environnement
Habitat
Voirie
Équipements sportifs
Action sociale d'intérêt communautaire
France services

Autres compétences

Aménagement numérique du territoire
Participation à l'installation et au maintien de professionnels de santé
Mobilité
Aides dans les domaines culturel et sportif

Détails des réunions par commissions et conseil d'exploitation

4 réunion Commission Economie-Agriculture
1 commission voirie-espaces verts
6 commissions finances
3 commissions tourisme
2 conseils d'exploitation dédiés au tourisme
2 commissions sport-santé
4 commissions environnement
2 commissions culture

Les élus communautaires

LE BUREAU

Emilien ROSO
Président
Maire, Allemans-du-Dropt

Claudine EON
1^{re} Vice-présidente
Finances
Maire, Moustier

Jean-Marie CONSTANTIN
2^e Vice-président
Voirie Espaces Verts
Maire, Bourgougnague

Jean-Pierre BARJOU
3^e Vice-président
Environnement
Maire, Lauzun

Jean-Noël VACQUE
4^e Vice-président
Economie-Agriculture
Maire, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie FARBOS
5^e Vice-président
Sport
Adjoint au maire, Roumagne

Jean-Luc GARDEAU
6^e Vice-président
Habitat-Urbanisme-Mobilité
Maire, La Sauvetat-du-Dropt

Cécile RICHARD
7^e Vice-présidente
Culture
Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christel PICCOLO
8^e Vice-présidente
Tourisme
Maire, Peyrière

Les mouvements
Jean-Pierre PERSONNE remplace Gianni MENEGHELLO

LES CONSEILLERS

Guillaume POULIQUEN
Maire, Agnac

Daniel BAURY
Maire, Armillac

Jean-Claude RAPHALEN
Maire, Cambes

Marie CORBEL
Maire, Lachapelle

Mickaël GUERN
Maire, Laperche

Cyrille SAURON
Adjoint au maire, La Sauvetat-du-Dropt

Jean-Paul TRILLES
Adjoint au maire, Lauzun

Jacques RIEMENSBERGER
Mairie, Lavergne

Jean MARBOUTIN
Adjoint au maire, Lavergne

Jean Pierre PERSONNE
Adjoint au maire, Miramont-de-Guyenne

Nora GALLO
Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Luc SAUVE
Adjoint au maire, Miramont-de-Guyenne

Christelle SAINT-BAUZEL
Adjointe au maire, Miramont-de-Guyenne

Christophe TRIQUET-SABATE
Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Samira TAFTI
Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Jérôme COTTIER
Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-François BOULAY
Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Isabel ENRIQUEZ
Conseillère municipale, Miramont-de-Guyenne

Claude ETIENNE
Conseiller municipal, Miramont-de-Guyenne

Jean-Marie LENZI
Maire, Montignac-de-Lauzun

Christophe VERGNE
Maire, Montignac-Toupinerie

Christian PENOT
Maire, Puysserampion

Eric TRELLU
Maire, Roumagne

Bernard NAVARRO
Adjoint au maire, Saint-Colomb-de-Lauzun

Marie-José BONADONA
Maire, Saint-Pardoux-Isaac

Pascale DALTO
Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Laurent BELLOT
Adjointe au maire, Saint-Pardoux-Isaac

Vincent LAFON
Conseiller municipal, Saint-Pardoux-Isaac

Annick CALLEWAERT
Maire, Ségalas



Les services supports



Afin de gérer et de mettre en œuvre les compétences communautaires, la communauté de communes du Pays de Lauzun comptait 35 agents en 2025.

La communauté de communes dispose de plusieurs bâtiments communautaires :

A Lauzun

- le siège Rue Pissebaque (accueil, service ressources humaines, service communication, la direction générale des services),
- le service finances rue des Terrasses,
- le service environnement (rue du Renfort),
- une antenne délocalisée des services techniques,
- le bureau de l'office du tourisme, Rue Marcel Hervé,
- une permanence hebdomadaire de France Service à la mairie de Lauzun.

A Miramont de Guyenne

- Service Technique rue du Commandant Cousteau,
- La déchetterie et la zone de réemploi (85, impasse Elie Teyssier),
- France Service (28, boulevard Jules Ferry),
- le service Urbanisme (28, boulevard Jules Ferry).

Accueil et standard

Le siège est situé 5, rue Pissebaque à Lauzun.
L'accueil est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.
L'agent est chargé des appels téléphoniques, de l'accueil du public et de la gestion du courrier. Le prêt du matériel communautaire pour les associations est également géré par l'agent d'accueil depuis octobre 2022.

454

courriers envoyés

40

lettres RAR

414

lettres vertes

1

agent dans le service

Prêt de matériel

96 conventions ont été passées pour du prêt de matériel.

- 59 aux associations
- 35 aux communes
- 2 au collège et à l'EPHAD de Miramont.

Communication et informatique

Le service Communication garantit la diffusion de l'information aux différents publics : élus, acteurs économiques, associations, habitants, touristes... Le service gère la communication externe, c'est-à-dire pour le public et les structures extérieures, et la communication interne, pour les agents et les communes de la CCPL.

Pour ce faire, la collectivité possède et utilise plusieurs canaux et supports de diffusion web et print :

- un site Internet ;
- des réseaux sociaux : LinkedIn, Instagram et Facebook ;
- un bulletin communautaire (imprimé et numérique) ;

Depuis le 31 mars 2021, les réunions de conseil communautaire sont suivies en live sur Facebook. La CCPL s'est dotée d'une application mobile dédiée à la collectivité mais également à chaque commune du territoire afin de renforcer la communication, et renforcer les liens avec les habitants. Le service communication a également travaillé sur le développement de la charte graphique de la CCPL : couleurs, typographie, mise en page de documents internes ou externes. Il a aussi repris la conception des supports de l'Office de tourisme en interne : guide, carte, programme d'été. Les visuels et affiches utilisés sont tous créés en interne. Depuis juillet 2022, l'agent en charge de la communication est également Référent informatique mais aussi Référent RGPD depuis fin 2024. Il intervient sur les problèmes et besoins en informatique et numérique, et fait le lien avec les services externes d'entretien informatique et réseaux.

1

agent dans le service

242 771

vues sur l'ensemble du site web

2

bulletins communautaires

65 026

visiteurs sur le site web



Finances et commande publique

Missions

- Elaboration, contrôle et suivi de l'exécution budgétaire des 4 budgets communautaires :
- Budget principal qui regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement des différents services communautaires (administration, voirie, environnement, France Services, urbanisme, habitat, bâtiments communautaires, équipements sportifs...).
 - Budget annexe « ZAC ST PARDOUX » : à vocation économique, il gère un Hôtel d'entreprises et dispose de terrains constructibles à la vente.
- Budget rattaché « TOURISME » qui gère l'Office de Tourisme et ses missions touristiques.
- Budget annexe « PRESTATIONS VOIRIE AUX COMMUNES » gérant la facturation aux communes de certains travaux de voirie effectués en interne par les agents du service voirie.
- Gestion de la dette et de la trésorerie

Chiffres clés :
la fiscalite directe locale

- Les principales recettes générées par la collectivité sont la fiscalité et les dotations.
- Les taux d'imposition votés en 2025 sont les suivants :
 - La Taxe Foncière (bâti) : **1.38%**
 - La Taxe Foncière (Non Bâti) : **58.21%**
 - La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **10%**
 - La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOMi) : **8.90%**



Commande publique

Missions : Gestion des procédures liées aux achats publics (rédaction, passation et exécution des marchés publics).

En 2025, la communauté de commune **a lancé 10 marchés** répartis de la façon suivante :

- 4 marchés de fournitures** : acquisition de colonnes à verre, acquisition d'un camion gravillonneur (13T, 14T, 16T).
- 6 marchés de travaux** : réfection du chemin Villanova Del Battista, mises aux normes et extension des vestiaires du stade de foot Marcel Mennechet, réhabilitation de 2 ponts (Lauzun et Saint-Colomb de Lauzun), réfection des menuiseries siège social (vélux étage CCPL), création local OM, création d'une maison associative stade de rugby Jean Carretier.



Budget principal CCPL

Fonctionnement		Investissement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
5 392 201.02 €	6 036 836,68 €	1 961 941,12 €	1 106 010,54 €

Budgets annexes 2025

Tourisme		Prestations voirie aux communes	
Fonctionnement		Fonctionnement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
126 835.15 €	133 035.84 €	24 020.27 €	44 241.83 €

ZAC Saint-Pardoux-Isaac			
Fonctionnement		Investissement	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 848.72 €	7 489.80 €	-	-

Fait marquant

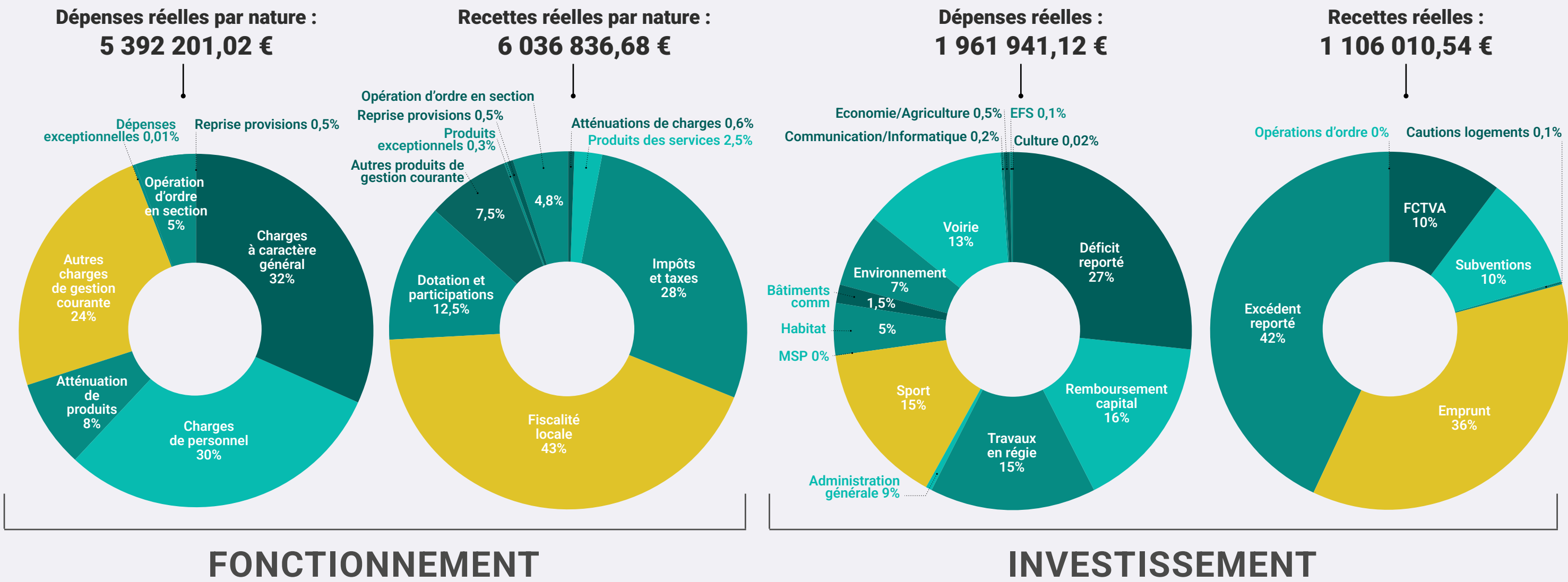
Elaboration d'une cartographie des achats.
Ce document va permettre de repenser les pratiques d'achat de la collectivité en les regroupant afin de **réaliser des économies**.

Perspectives 2026

Mise à jour de la cartographie des achats.



Budget principal 2025



Ressources humaines

Faits marquants 2025

- **Accueil d'un apprenti** au service Office du Tourisme.
- **Augmentation de la participation employeur** en matière de Santé à 25 € au 1^{er} janvier 2026.

Total masse salariale 2023 = 1 464 666.15 €

Total masse salariale 2024 = 1 652 035.21 €

Total masse salariale 2025 = 1 625 185.21 €

Mouvements dans l'année

- **5 départs** :
 - 2 agents aux services techniques
 - 1 agent au service urbanisme
 - 1 agent au service déchetterie
 - 1 agent au service administratif
- 3 agents ont bénéficié d'une **disponibilité**
- 5 agents ont été **recrutés sur contrat** pour palier aux départs d'agents.
- **1 apprenti** recruté à l'Office du tourisme

Analyse de la politique RH de la Communauté de Communes

Au cours de l'exercice écoulé, la politique de gestion des ressources humaines de la Communauté de communes s'est inscrite dans une dynamique d'équilibre et de consolidation des effectifs, témoignant de la stabilité globale de sa structure organisationnelle.

Maîtrise de l'absentéisme et santé au travail

Avec un taux d'absentéisme contenu à 3,69 %, la collectivité enregistre une performance remarquable, se situant très nettement en deçà de la moyenne nationale de la Fonction Publique Territoriale (FPT), habituellement établie entre 8 % et 10 %.

Ce résultat traduit une excellente maîtrise de la charge de travail, l'efficacité des démarches de prévention ainsi qu'un haut niveau d'engagement des agents au quotidien.

Inclusion et maintien dans l'emploi

La politique en faveur de l'inclusion affiche des résultats particulièrement probants. Le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) atteint 14,7 %, soit plus du double de l'obligation réglementaire fixée à 6 %.

Cet indicateur concrétise la volonté constante de la collectivité d'œuvrer en faveur de l'intégration continue et du maintien durable dans l'emploi grâce aux deux agents affectés à la prévention.

Développement des compétences et égalité professionnelle

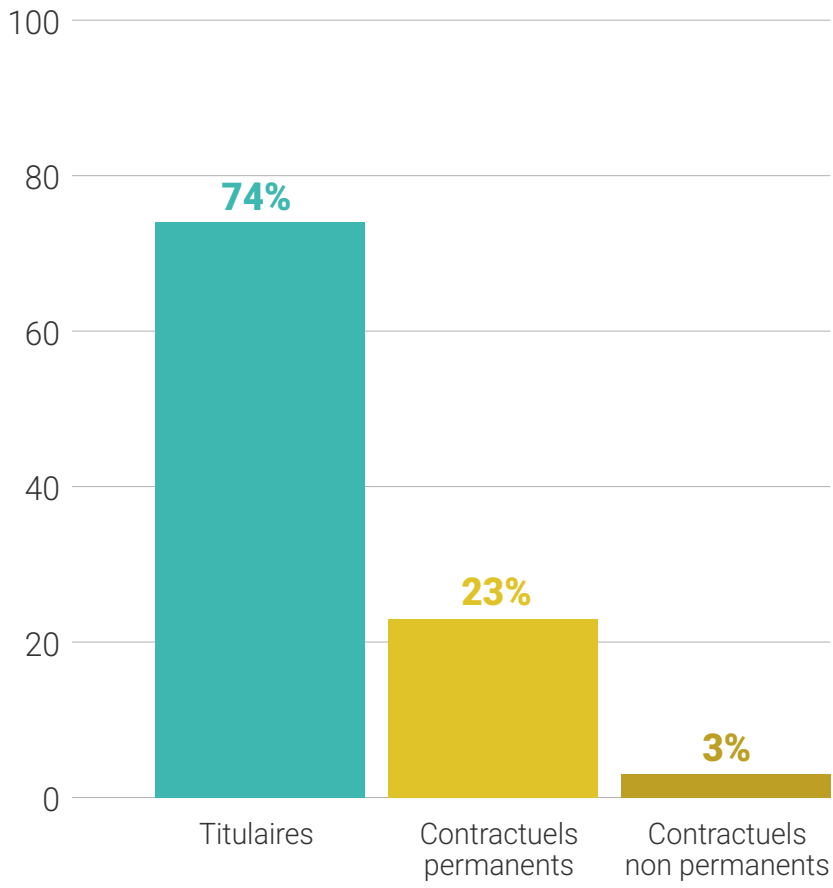
L'effort porté sur la formation professionnelle est demeuré soutenu, avec 76 % du personnel ayant bénéficié d'au moins une action de formation sur l'année.

Une attention particulière a été accordée à la montée en compétences des effectifs féminins, affichant un taux d'accès à la formation de 90,9 %, contribuant ainsi activement à la promotion de l'égalité professionnelle.

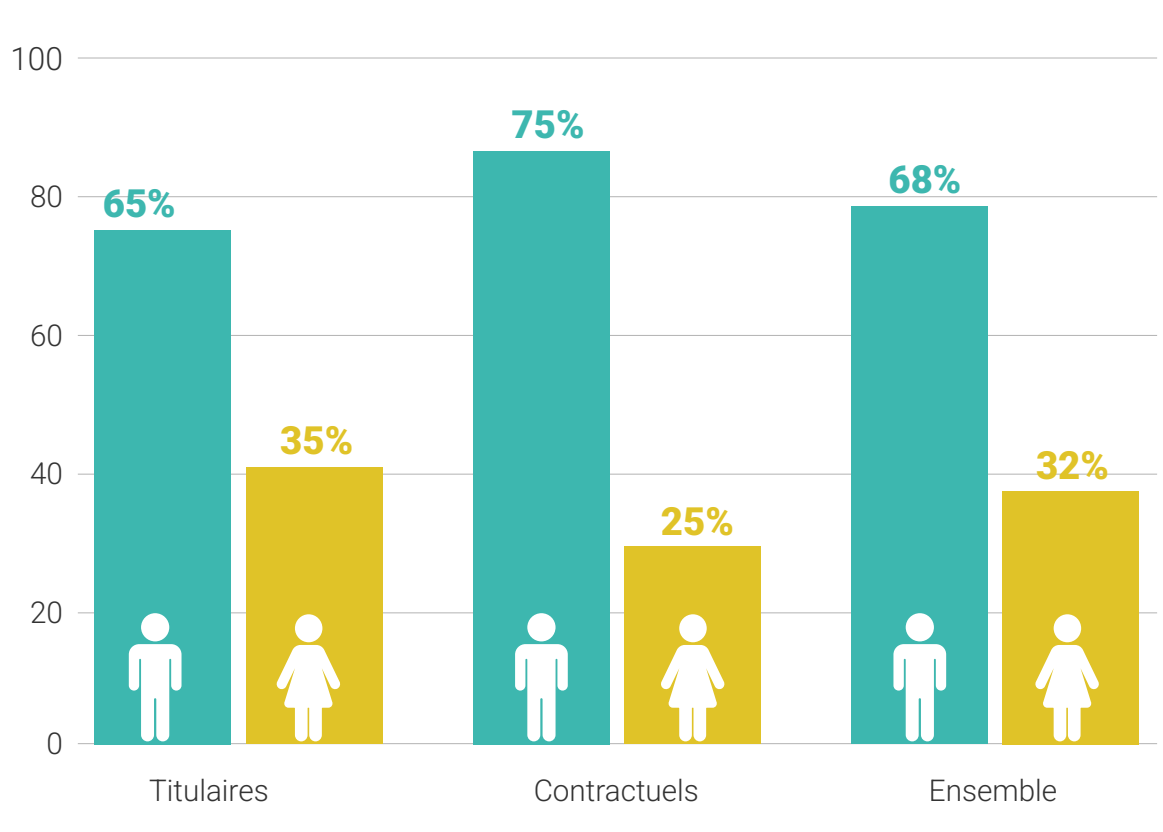
Répartition hommes/femmes au 31 décembre 2025



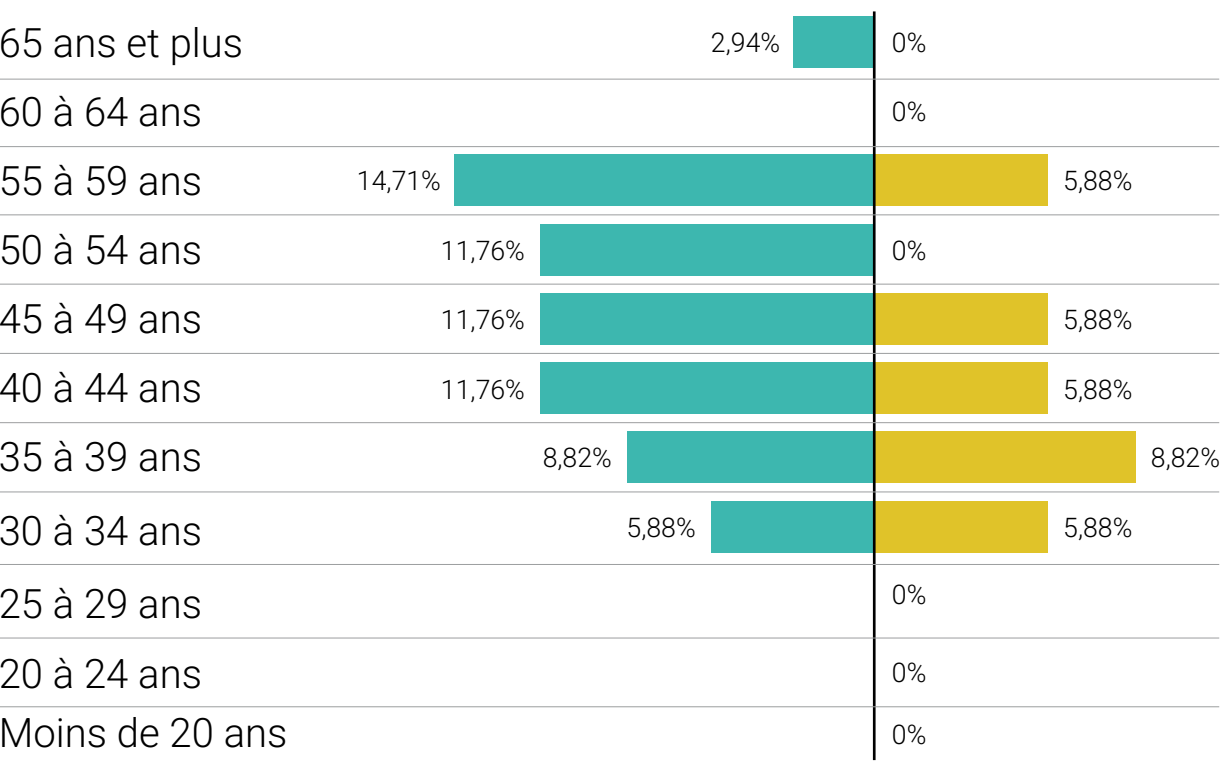
Répartition titulaires, stagiaires et contractuels au 31 décembre 2025



Répartition par genre et par statut



Pyramide des âges



Pyramide des âges : Âge moyen de **46 ans** (47,5 ans pour les fonctionnaires et 42,5 ans pour les contractuels).





Aménagement et développement du territoire

Urbanisme

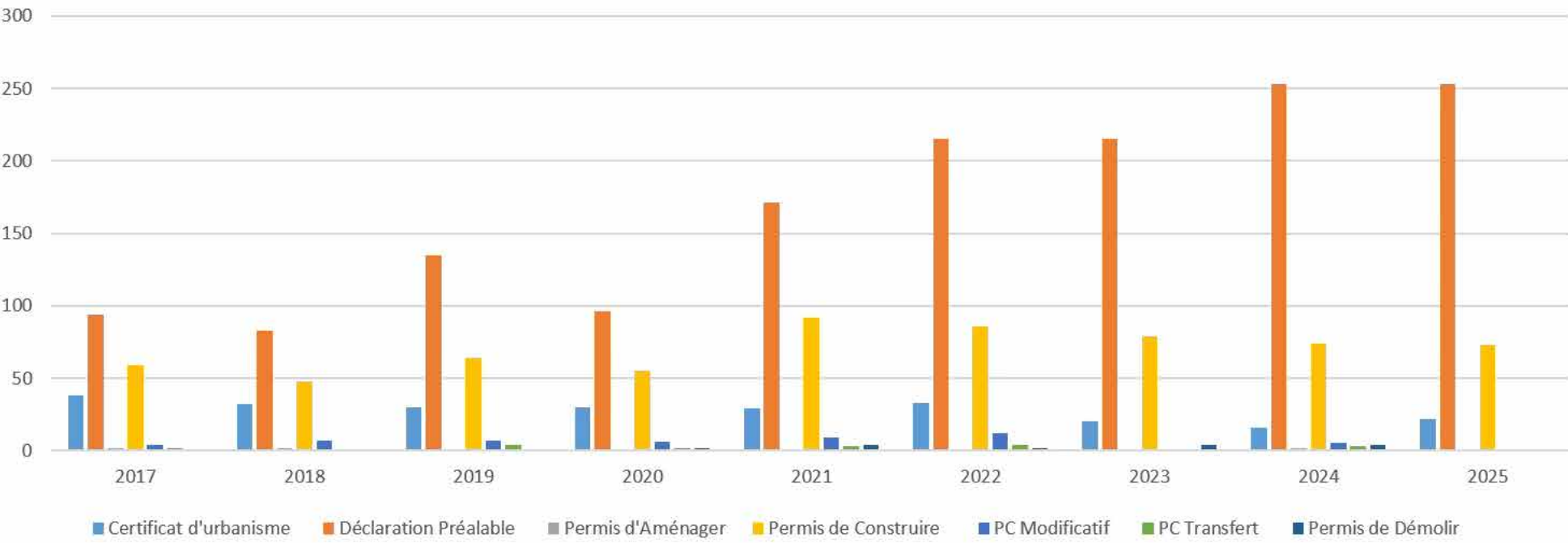
Le **service d'Application du Droit des Sols** (ADS) mutualisé entre 9 communes est assuré par la Communauté de communes depuis 2015, dans le cadre de la loi NOTRe. Les permis de construire, les déclarations préalables ou encore les certificats d'urbanisme sont instruits par le service. Celui-ci intervient en appui auprès des communes.

Le service accompagne actuellement 10 communes dans l'élaboration ou la révision d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour certaines, le travail a débuté fin 2021, et pour les autres, ce fut à la fin de l'année 2022. Sur les 10 communes concernées, 1 dispose déjà d'un PLU (il s'agit d'une révision générale), 5 disposent d'une carte communale, tandis que les 4 autres sont régies par le règlement national d'urbanisme. Liste des communes instruites par le service ADS en 2025 : Agnac, Lauzun, Lavergne, Miramont-de-Guyenne, Moustier, Peyrière, Roumagne, Saint-Pardoux-Isaac et La Sauvetat-du Dropt.

Le service a créé un **Guide de l'Urbanisme destiné aux Mairies et aux habitants**, pour leur permettre de mieux appréhender le dépôt d'un dossier d'autorisation d'urbanisme.

Type de dossiers instruits	Total
Certificat Urbanisme Opérationnel (Cub)	22
Déclaration Préalable	253
Permis d'Aménagement	0
Permis de Construire	73
Permis de Construire Modifications	1
Permis de Construire Transfert	0
Permis de Démolir	0
Total général	349

Evolution par année/type de demande

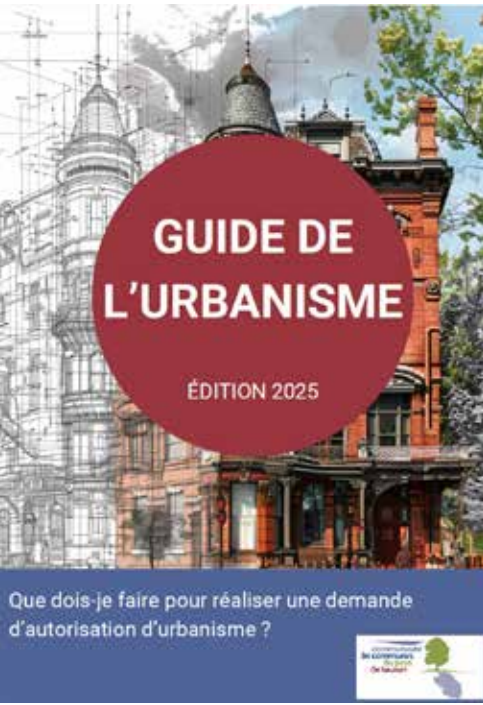


253 demandes de déclarations préalables

2 agents dans le service

73 demandes de permis de construire

349 dossiers instruits



Développement économique

La communauté de communes gère la zone d'activités « ZAC de Rébéquet » située sur la commune de Saint-Pardoux-Isaac. L'Hôtel d'entreprises, créé en 2011, est composé de deux locaux de 75 m² à 200 € HT le loyer et d'un local de 175 m² à 400 € HT le loyer.

Depuis plusieurs années, la communauté de communes reconduit des partenariats avec différents acteurs économiques du Département, afin de soutenir et d'accompagner les entreprises et artisans et de redynamiser les centres-bourgs et les zones d'activités économiques :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis 2018 ;
- Initiative Garonne depuis 2016.

Après plusieurs années de soutien aux entreprises dans le cadre de l'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services), la Communauté de communes a travaillé toute l'année en partenariat avec le PETR V3G (Pôle d'Equilibre Territorial Rural Val de Garonne Guyenne Gascogne) sur la mise en œuvre d'un nouveau dispositif dans le courant de l'année 2025 : l'ACP (Action Collective de Proximité).



La Communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

SOIRÉE DES ENTREPRISES

Saint-Pardoux-Isaac

jeudi 09 OCT. 2025

Salle des fêtes

18h30

Accueil des participants

19h00

Mot de bienvenue

Interventions des partenaires

20h30

Apéritif dinatoire et temps d'échange

Merci de confirmer votre présence au 05 53 94 49 21 du lundi au vendredi 9h-12h ou par mail à communautecommunes@ccpl47.fr

Au programme

Lancement d'un club d'entreprises : le réseau dont vous avez besoin

Intervention des partenaires : tout connaître sur vos leviers de développement

Le dispositif ACP* : boostez votre commerce !

*Action Collective de Proximité

Partenaires : erip, mission locale 47, CC 101 106 115 GARONNE, 47développement, CCMA, France Travail

Né pour lutter sur la dette publique, l'impôt sur les sociétés, la dette professionnelle, CCPL (Coopérative) : l'unique association de la communauté de communes du Pays de Lauzun

Temps forts 2025

Le forum de l'emploi 2025 le 27/03/25 à MIRAMONT, organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et Initiative Garonne a accueilli 450 visiteurs et 53 structures. Il a réuni différents organismes de formation et des entreprises de différents secteurs: bâtiment, sanitaire et social, tourisme, agriculture, commerce, industrie...

Soirée CAPEB le 01/07/25 à MIRAMONT une rencontre de proximité dédiée aux entreprises et aux artisans du bâtiment a été organisée par la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, en partenariat avec la CCPL.

Soirée des entreprises, le 09/10/2025, à Saint- PARDOUX ISAAC (a permis de présenter un nouveau régime d'aide proposé dans le cadre d'un partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et le PETR Val de Garonne Guyenne Gascogne. Ce dispositif cible les commerces de centre-bourg et plus particulièrement sur le territoire du pays de Lauzun, ceux d'Allemans-du-Dropt, de Lauzun, de Miramont-de-Guyenne, de La Sauvetat-du-Dropt, de Saint-Pardoux-Isaac et de Montignac-de-Lauzun.

L'autre temps fort de cette soirée a été la présentation du projet de création d'un Club d'Entreprises visant à favoriser le partage d'expériences et de stimuler les synergies locales.



27 Jeudi MARS

FORUM

emploi Jobs d'été

formation création d'entreprise

14h - 18h30 - Salle Gambetta

Miramont-de-Guyenne

multi-secteurs Avec ou sans CV !

need a job *job wanted*

+50 entreprises et organismes

CDD - CDI - alternances - interim formations jeunes et adultes - accompagnement création de projet & entreprise stages d'immersion - découvertes métiers Des postes à pourvoir avec ou sans qualification !

PLUS D'INFORMATIONS www.ccpl47.fr

INSCRIPTIONS professionnels, enseignants, centres de formations 05 53 94 11 56 communautecommunes@ccpl47.fr



Agriculture

La communauté de communes **soutient les agriculteurs qui s'installent** dans le cadre de la convention passée avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

En 2025, **la communauté de communes a aidé financièrement 2 agriculteurs** non bénéficiaires de la Dotation Jeunes Agriculteurs pour leur installation dans le secteur des céréales, soit un montant total de 10 000 €.

La **communauté de communes poursuit le partenariat noué avec l'Association Départementale des Piégeurs et le Syndicat de Rivière et Dropt Aval** pour organiser des opérations de piégeage des ragondins. A ce titre, elle a versé à l'association des piégeurs de Lot-et-Garonne une subvention à hauteur de 3 000 €..

Depuis plusieurs années, la communauté de communes s'engage avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne dans le but de soutenir et d'accompagner les agriculteurs du territoire, et notamment pour protéger les exploitations de ces derniers contre la grêle. En 2025, la communauté de communes a soutenu financièrement la chambre d'agriculture à hauteur de 5 000€

Temps fort 2025

"Soirée Agriculteurs" le 13/11/2025 à CAMBES
Sujets abordés : l'agrivoltatisme, son développement, ses enjeux, ses limites, mais également de solutions d'avenir : la mise en place d'une stratégie responsable de gestion des ressources en eau, et l'adoption de pratiques bas carbone/agroécologiques.

Accompagnement financier de la CCPL en 2025 pour un total de 10 000 €

Délibération n°106-2025
El DUPOUX Laurent : **5 000 €**
pour achat matériel agricole (versé en 02/2026)

Délibération n°107-2025
MARTINS DE OLIVEIRA SANTOS Laëtitia : **5 000 €**
pour achat matériel agricole (versé en 12/2025)

SOIRÉE DE L'AGRICULTURE

La communauté de communes du Pays de Lauzun vous invite

jeudi 13 NOV. 2025

Salle des fêtes

20h00

Accueil des participants

20h30

Mot de bienvenue
Interventions des partenaires

22h00

Apéritif dinatoire et temps d'échange

Cambes

Au programme

Les enjeux autour de l'agrivoltatisme
Eau et agriculture : réinventer nos pratiques pour demain
Le développement d'une agriculture «Bas carbone»

Merci de confirmer votre présence au 05 53 94 11 56 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail à communautecommunes@ccpl47.fr

de la communauté de communes du Pays de Lauzun

CHAMBRE d'AGRICULTURE du Lot-et-Garonne

Epi dropt

Lot-et-Garonne

Ne pas jeter sur la voie publique - Recyclage des déchets - Crédits photographiques : CCPL

Conception : Service communication de la communauté de communes du Pays de Lauzun

Tourisme

Au 1^{er} janvier 2024, la communauté de communes a repris en régie la gestion du tourisme sur le territoire du Pays de Lauzun. Les missions de l'office de tourisme du Pays de Lauzun restent inchangées, et portent sur la collecte, la diffusion de l'information et la promotion touristique du territoire. L'accueil des visiteurs se fait sur les 2 bureaux d'information touristique situés au niveau des communes de Lauzun et de Miramont-de-Guyenne.

Taxe de séjour

Depuis sa création en 2016, la taxe de séjour est gérée par la communauté de communes du Pays de Lauzun.

Les opérateurs numériques et les hébergeurs du territoire reversent la taxe de séjour selon un mode de calcul spécifique à chaque type d'hébergement et à son classement.

2 agents dans le service

33 578 nuitées

151 hébergements

37 947,54 € taxe de séjour collectée

Répartition par types d'hébergements en 2025

Hôtel de tourisme	2	5
10 ^e nature	1	
Aires de camping-cars	2	20
Chambres d'hôtes	1	
Meublés de tourisme	1	118
Résidence de tourisme	2	

Nombre d'hébergements actifs janv. 2025 - déc. 2025

Agnac	16
Allemans-du-Dropt	4
Armillac	3
Bourgougnague	8
Cambes	1
La Sauvetat-du-Dropt	21
Lachapelle	2
Lauzun	28
Lavergne	8
Miramont-de-Guyenne	16
Montignac-de-Lauzun	10
Montignac-Toupinerie	3
Puysserampion	4
Roumagne	12
Saint-Colomb-de-Lauzun	10
Ségalas	2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 19 CC PAYS DE LAUZUN

Les actions avec le Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Val de Garonne Guyenne Gascogne (PETR V3G)

Le Pôle d'Equilibre Territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne (PETR) et les 4 offices de tourisme du Pays de Duras, du Val de Garonne, des Coteaux et Landes de Gascogne et du Pays de Lauzun collaborent tout au long de l'année sur certaines actions. Ces projets collectifs permettent de mutualiser les offres touristiques de ces 4 destinations pour accroître leur attractivité et leur visibilité.

- Durant cette période, différentes initiatives ont été mis en place :
- **Création d'une brochure groupes 2025** qui met en avant des excursions thématiques à la journée à destination des associations, des comités d'entreprise ou des groupes d'amis ;
 - **Création d'une brochure tourisme d'affaires et événementiel 2025** qui met en avant des lieux pour les séminaires, congrès, événements d'entreprise ou sorties CSE ;
 - Conception de **plaques explicatives** sur les façades des églises du parcours qui met en avant les oeuvres du peintre Giovanni Masutti ;
 - Présence d'un **stand « PETR »** au Salon séniors à Bordeaux le 14 et 15 février 2025 ;
 - Création d'une **carte Ambassadeur** pour les habitants et travailleurs des 4 territoires.

Zoom sur la 1^{re} édition "Bastides en Fête"

L'office de tourisme du Pays de Lauzun a ouvert exceptionnellement le bureau d'information touristique de Miramont-de-Guyenne le samedi 25 octobre 2025 pour la deuxième édition de l'évènement départemental "Bastides en Fête". Ce rendez-vous initié par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Lot-et-Garonne (ADRT47), les offices de tourisme et les municipalités participantes a permis au public de découvrir les bastides du Lot-et-Garonne tout en profitant d'animations pour toute la famille.



Retour sur les "hors les murs" de la saison estivale

Durant l'été, l'office de tourisme du Pays de Lauzun a fait de l'accueil hors de ses 2 bureaux d'accueil habituels, pour aller à la rencontre des visiteurs afin de répondre à leurs demandes. Ces présences ont permis de développer la visibilité du territoire et de promouvoir les offres touristiques lors d'évènements : les Soirées BC/BG à Miramont-de-Guyenne, les Soirées Gourmandes à La Sauvetat-du-Dropt, la Clé des champs et ses démos de Moissbatt' Cross à Lauzun, le Festival des Arts de la Rue à Miramont-de-Guyenne, Les Gasconnades à Lauzun et les Mercredis Cachés à Allemans-du-Dropt. Mais aussi, pour la saison estivale, présence à la base du club de canoë-kayak au sein du camping municipal à Allemans-du-Dropt.



Statistiques des différents supports de communication et des prestations

Fréquentation des Bureaux d'Information Touristique



Fréquentation du site web



www.paysdelauzun.com

Newsletters envoyées



1 envoi les 15 jours en juillet/août et 1 par mois le reste de l'année)

Fréquentation des bornes numériques



3 bornes accessibles 24h/24 sur les communes d'Allemans-du-Dropt, Lauzun et Miramont-de-Guyenne.

Nombre de partenaires



Pack Partenaires

Prestation 1 (Dépôt brochures) : 15
Prestation 2 option 1 : 94
option 2 (Weebnb) : 23

Pack Associations

Option 1 : 24
Option 2 : 26
Dont 9 renouvellements

Soit 8 810 € collectés dont 41 associations et 23 sites internet WeebnB.

Terra Aventura



joueurs à Allemans-du-Dropt



joueurs à Lauzun

Brochures produites

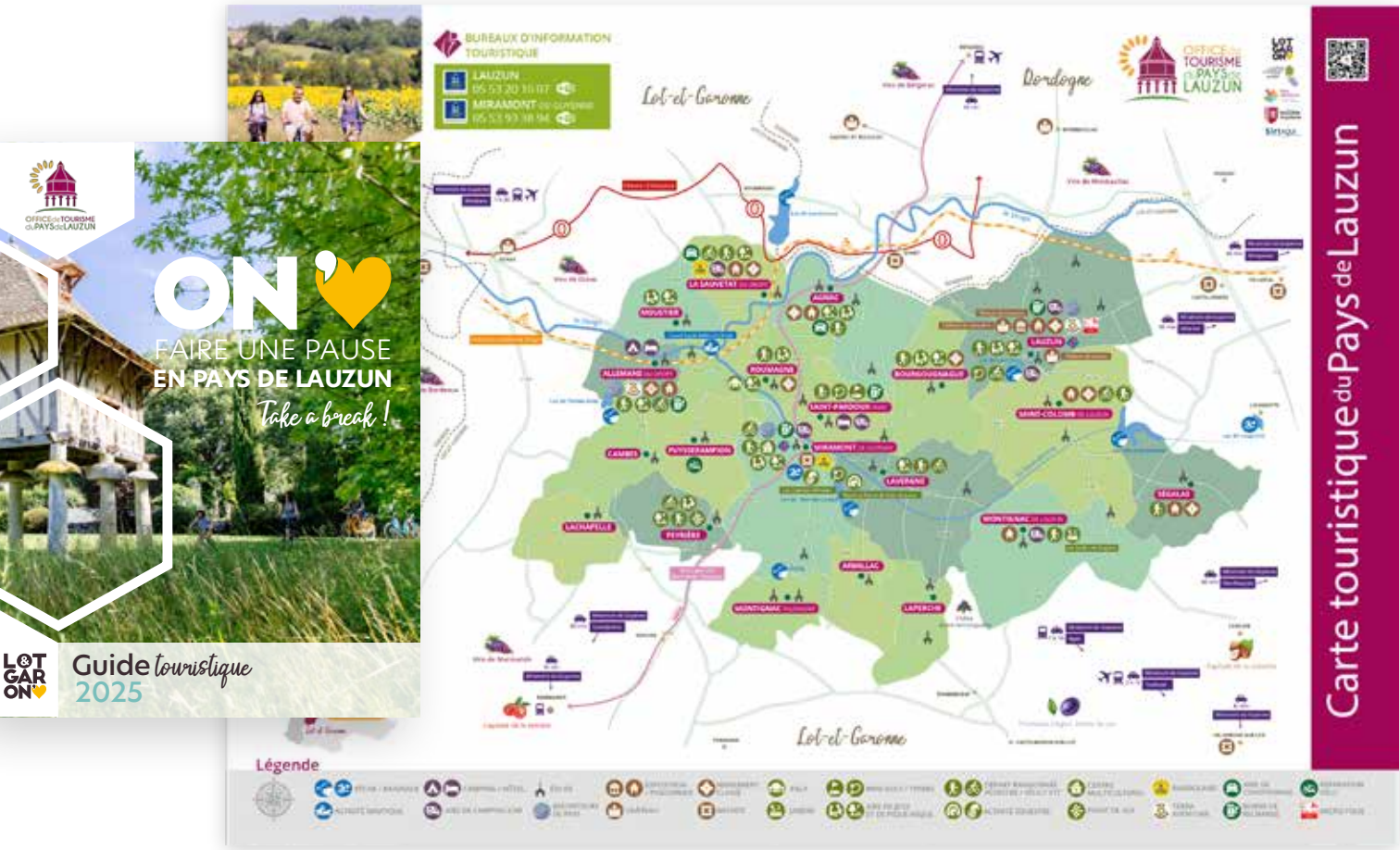
L'office de tourisme met à disposition du public des brochures qui sont mises à jour chaque année. Ces documents sont produits en interne par le service Communication ou par les agents du service Tourisme. Les brochures sont imprimées par des imprimeurs du territoire ou par le service Tourisme pour les dépliants à la demande.

Documents imprimés :

- 2 Guides Prestations et services : Partenaires et Associations ;
- Carte touristique - 7500 ex. ;
- Guide touristique - 6000 ex. ;
- Agenda des sorties régulières de l'été - 2500 ex. ;
- Plan liasse (set de table pour les restaurateurs et propriétaires de chambres d'hôtes) - 5000 ex..

Brochure numérique : Listings hébergements

- Meublés ;
- Chambres d'hôtes et Hôtels ;
- Aires de camping-cars et Campings ;
- Hébergements collectifs en consultation, en téléchargement ou imprimé à la demande



Habitat

Programme « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT) et « Petites Villes de Demain » (PVD)

Suite à la signature de la convention d’adhésion au programme PVD en juin 2021, la CCPL a procédé au recrutement et à l’embauche du chef de projet PVD. S’en est suivi en octobre 2021 le lancement de l’étude de revitalisation du territoire qui préfigure la convention d’ORT via l’assistance technique du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. En janvier 2023, la convention ORT a été signée par la Communauté de communes, ses 20 communes membres ainsi que les différents partenaires institutionnels tels que l’Etat, le Conseil départemental.

Dans ce cadre, la réalisation d’une opération programmée d’amélioration de l’habitat est apparue comme un dispositif pouvant être mobilisé au bénéfice des principales centralités du territoire. Dès lors, un cabinet d’étude a été sélectionné par la collectivité afin de réaliser un diagnostic mettant en exergue les fragilités de certains centres-bourgs en matière d’habitat, et de proposer des moyens à mettre en œuvre pour favoriser la réhabilitation de plusieurs logements.

Programme d'Intérêt Général Habitat (PIG)

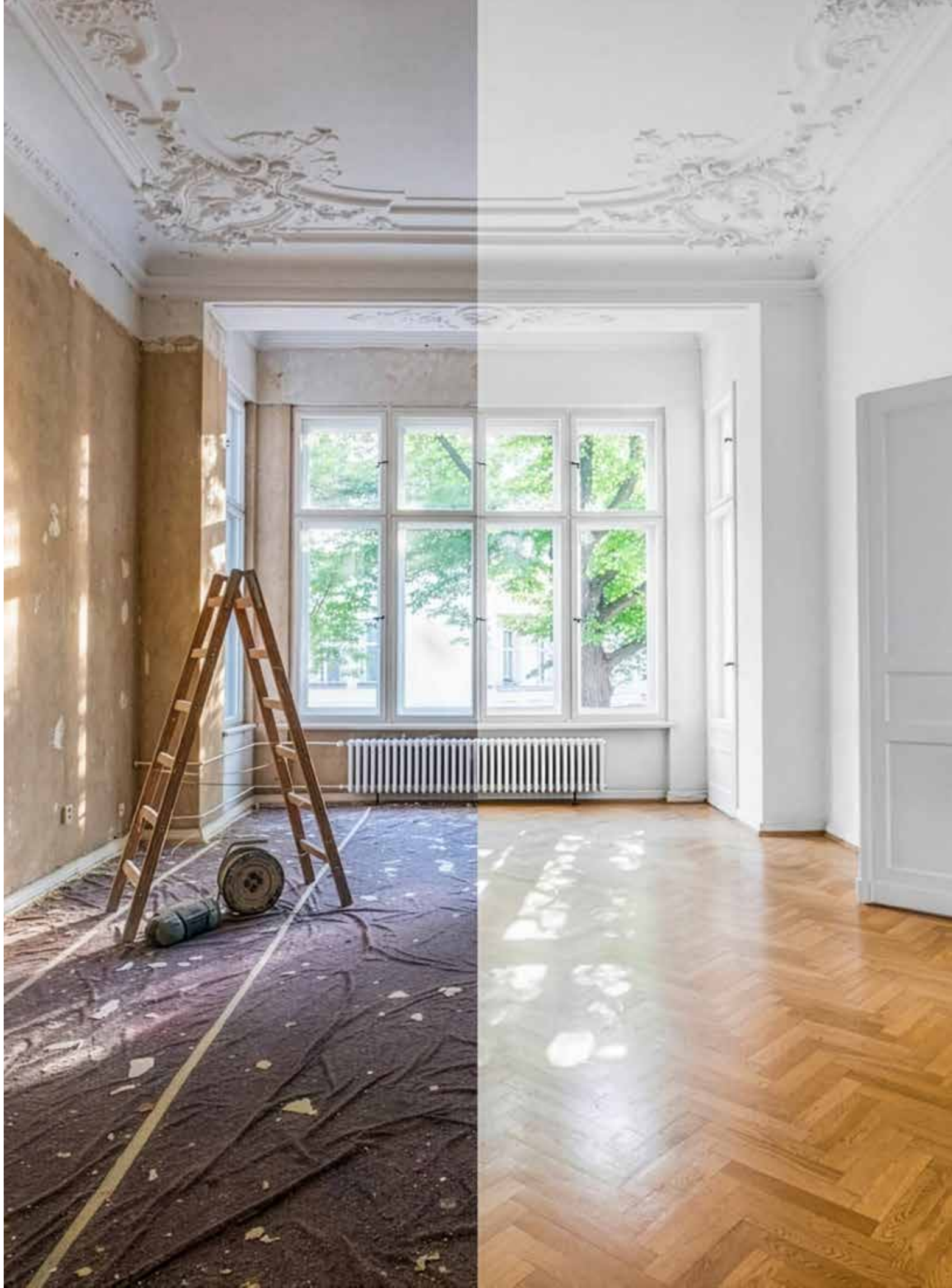
Chaque année, la communauté de communes apporte son soutien financier pour les travaux de rénovation énergétique. En 2025, 19 dossiers ont été aidés financièrement par la collectivité soit un montant total de 20 508,69 €.

Opération programmée d’amélioration de l’habitat avec renouvellement urbain (OPAH-RU)

Sur la base d’un partenariat noué avec l’Agence Nationale de l’Habitat, et d’une réflexion conjointe entre les Communautés de communes de Duras et de Lauzun, le lancement d’une OPAH-RU au niveau des centres-bourgs des communes de Lauzun, Miramont-de-Guyenne, La-Sauvetat-du-Dropt, Allemans-du-Dropt et Montignac-de-Lauzun a été acté.

En 2024, des objectifs de rénovation de logements de propriétaires bailleurs ou occupants ont été fixés à hauteur de 50 dossiers sur les cinq prochaines années - et un opérateur en charge d’animer et de suivre ce projet a été sélectionné : la société SEGAT.

En 2025, seuls trois dossiers de demande ont été déposés pour des programmes d'aide aux travaux. Ces dossiers ont été instruits en 2026.



Logements communautaires

Au cours de l'année 2025, le service Habitat a poursuivi ses actions en faveur de l'amélioration du confort, de la sécurité et de la qualité des logements.

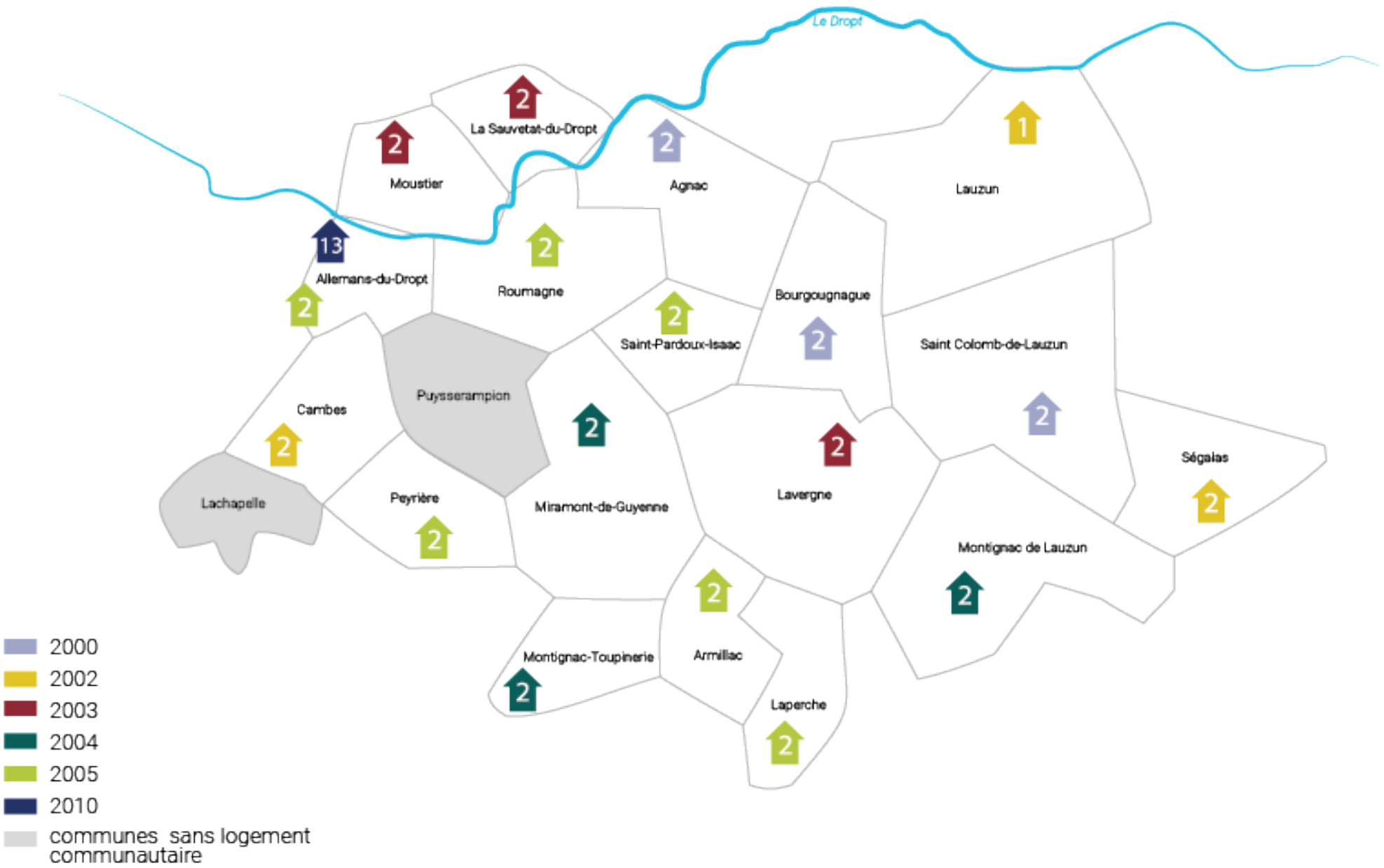
Dans ce cadre, 4 baignoires ont été remplacées par 4 douches à l'italienne (7 000 € TTC), deux systèmes d'assainissement individuel ont été entièrement rénovés (6 698 € TTC).

Enfin, des travaux de rénovation ont également porté sur les menuiseries extérieures de 16 logements, avec le remplacement d'une partie des volets en bois par des volets en aluminium (34 713 € TTC).

Evènement 2025

Le 5 août 2025, un logement a été entièrement détruit suite à un incendie.

Nombre de logements communautaires par année de construction et par communes




1
entrée


1
départ

HAMEAU
Appartements T2 et T3 aménagés
Pour des personnes à mobilités réduites


3
entrées


3
départs

LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES
Appartements T4


2
agents
dans le service

Environnement

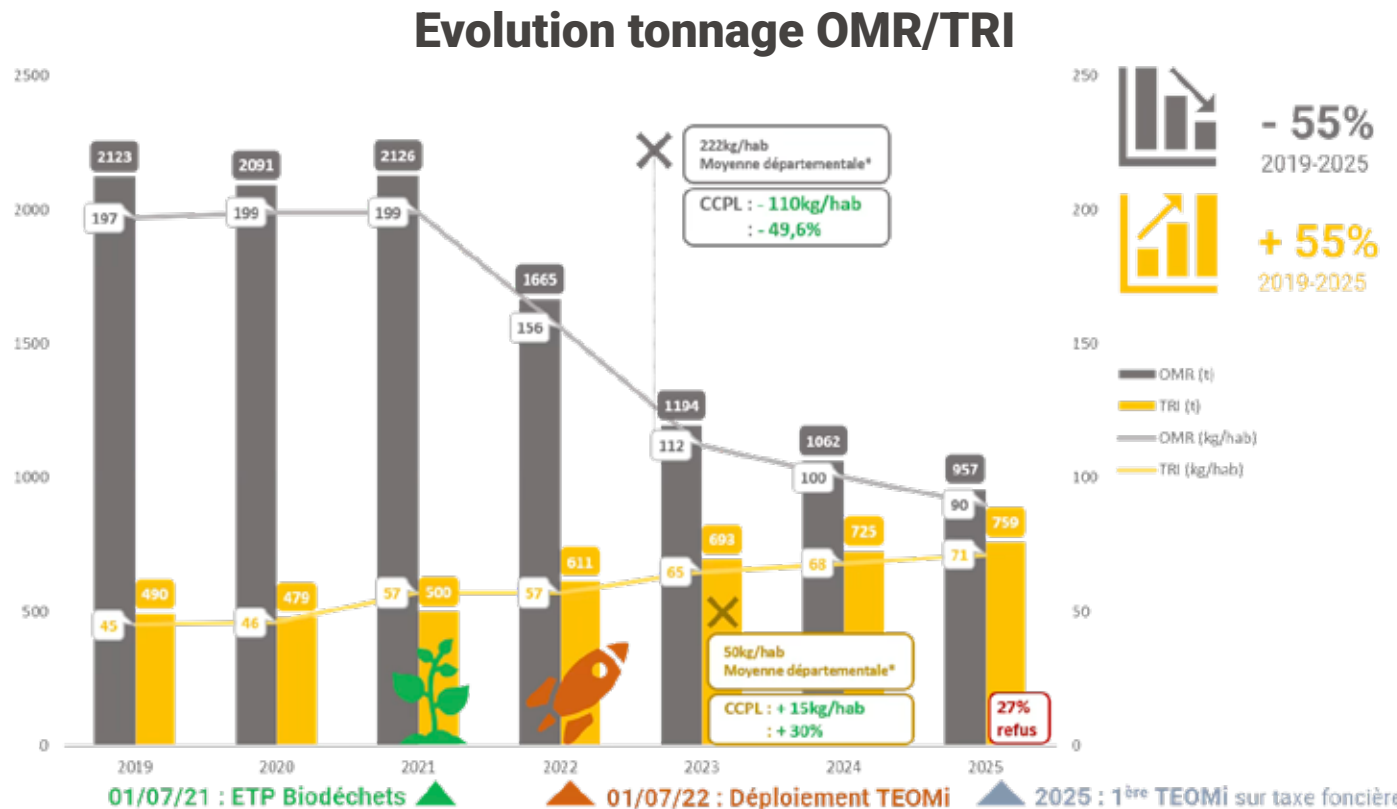
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations

La communauté de communes a délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GeMAPI) aux Syndicats de Rivière.

Gestion et collecte des déchets

L'année 2025 en quelques lignes :

- **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) est effective et fait sa 1^{ère} apparition sur la taxe foncière** (comptabilise les présentations de bacs et dépôts de sacs noirs sur l'année 2024).
La CCPL est ainsi la première collectivité du Lot-et-Garonne à passer en TEOMi
- **Nouvelle confirmation des performances de l'année passée** : baisse de 10% des OMR (- 105 T) et hausse de 4,7% du tri par rapport à 2024 (+34T)



8
agents*



3 012
tonnes
déchèterie



42 187
passages
déchèterie



442
tonnes verre



957
tonnes OM**



759
tonnes
recyclables***

*8 à partir du mois de juin / **dont 136 tonnes en PAV / ***dont 104 tonnes en PAV

125 910

levées de bacs

79

composteurs
distribués



- **Changement de gestion des végétaux** de déchèterie avec l'ouverture d'une plateforme dédiée à leur stockage/broyage en vue d'une valorisation agricole.
- Maintien de la zone de réemploi un mercredi après-midi sur deux pour récupérer gratuitement des objets de seconde main.
- Gestion du parc de composteurs collectifs avec 26 sites en activité permettant aux usagers « sans jardin » de valoriser leurs déchets organiques.

Transition écologique

- La réflexion lancée en 2024 autour d'un projet photovoltaïque communautaire via le financement d'une étude de potentiel des infrastructures communales et intercommunales s'oriente vers un format d'**autoconsommation collective patrimoniale** : l'énergie produite est virtuellement affectée aux différents bâtiments consommateurs de la CCPL pour favoriser l'autoconsommation et réduire les factures. Les décisions quant à la réalisation du projet sont confiées à la prochaine mandature.
- **Sensibilisation au changement climatique** : introduction au sujet et prémices d'un travail au long court avec l'organisation de fresques du climat faisant participer élus et agents. L'année se termine avec une soirée débat au cinéma de Miramont-de-Guyenne ayant réuni plus de 140 personnes pour échanger autour des causes humaines du changement climatique, mais surtout des pistes de solutions pour l'atténuer et s'y adapter.
- **Lutte contre le frelon à pattes jaunes** (dit asiatique) : tests de différents types de pièges pour vérifier leur bonne sélectivité et premières communications pour informer le public, en attendant l'élaboration d'un plan départemental en 2026.

Une ancienne décharge

Les élus ont fait le choix de se pencher sur un passif bien encombrant : l'ancienne décharge de Saint-Colomb-de-Lauzun et sa vingtaine d'années de stockage d'ordures ménagères. Le résultat est rassurant : impact modéré des déchets contenus sur la qualité des milieux : pas de biogaz, peu de lixiviats et contenus par la nature argileuse du sol, pas d'impact sur les eaux de surface hors site.



Services à la population

Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Ouverte en décembre 2014, elle accueille divers professionnels de santé : 2 médecins généralistes, 2 podologues, 1 diététicien, 2 chirurgiens-dentistes, le Centre Médico Psychologique « antenne La Candélie », 1 psychologue, 1 chirurgien orthopédiste, 1 chirurgien viscéral et digestif, 1 réflexologue plantaire, 1 infirmier libéral.

Les cabinets sont loués à 10€ HT le m² et la Communauté de communes prend à sa charge l'électricité, l'eau, l'entretien des locaux communs et des espaces verts.



dont



Fait marquant 2025

1 entrée : kinésithérapeute/ostéopathe au 1^{er} août 2025



Sport

Les équipements sportifs

La communauté de communes assure la gestion des équipements sportifs communautaires suivants :

- Stade de foot « Pierre Périé » et un local dédié à l'activité de canoë kayak situés sur la commune de La Sauvetat-du-Dropt ;
 - Stade de rugby « Jean Carretier » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne ;
 - Stade de foot « Marcel Mennechet » situé sur la commune de Miramont-de-Guyenne.
- Les 2 stades de Miramont-de-Guyenne sont mis à disposition des associations sportives et des Domaines du Saut du Loup pour les activités de loisirs et de sport à destination des enfants et des adultes. La section sportive de football du Collège « Didier Lamoulie » les utilise également pour les entraînements.

Temps fort

Lancement du projet d'extension des vestiaires et des travaux de mises aux normes d'accessibilité du stade de foot Mennechet.
Coût total du projet (travaux + coûts annexes) : **423 849.38 € TTC**
Coût total des recettes : **229 116.40 €**

Lancement du projet de construction d'un local associatif au stade de rugby Jean Carretier.
Coût du projet : **341 783.30 € TTC**
Coût total des recettes : **240 490.24 €**

Les associations sportives

Chaque année, la communauté de communes accompagne les associations sportives du territoire. En 2025, **12 associations ont été subventionnées : 28 437.64 €.**

Les fonds de concours

- En 2025, **2 fonds de concours ont été alloués** aux communes du Pays de Lauzun :
- **6 111.41 €** à La Sauvetat-du-Dropt pour l'éclairage du terrain de foot;
 - **10 000 €** à miramont-de-Guyenne pour des travaux d'accessibilité à la piscine.

Travaux en régie

- Stade de foot Pierre Périé
- remplacement des assises bois des gradins
 - nettoyage et peinture des mains courantes
 - nettoyage des murs et toitures des vestiaires.



Projet du club-house
du stade de rugby
Miramont-de-Guyenne

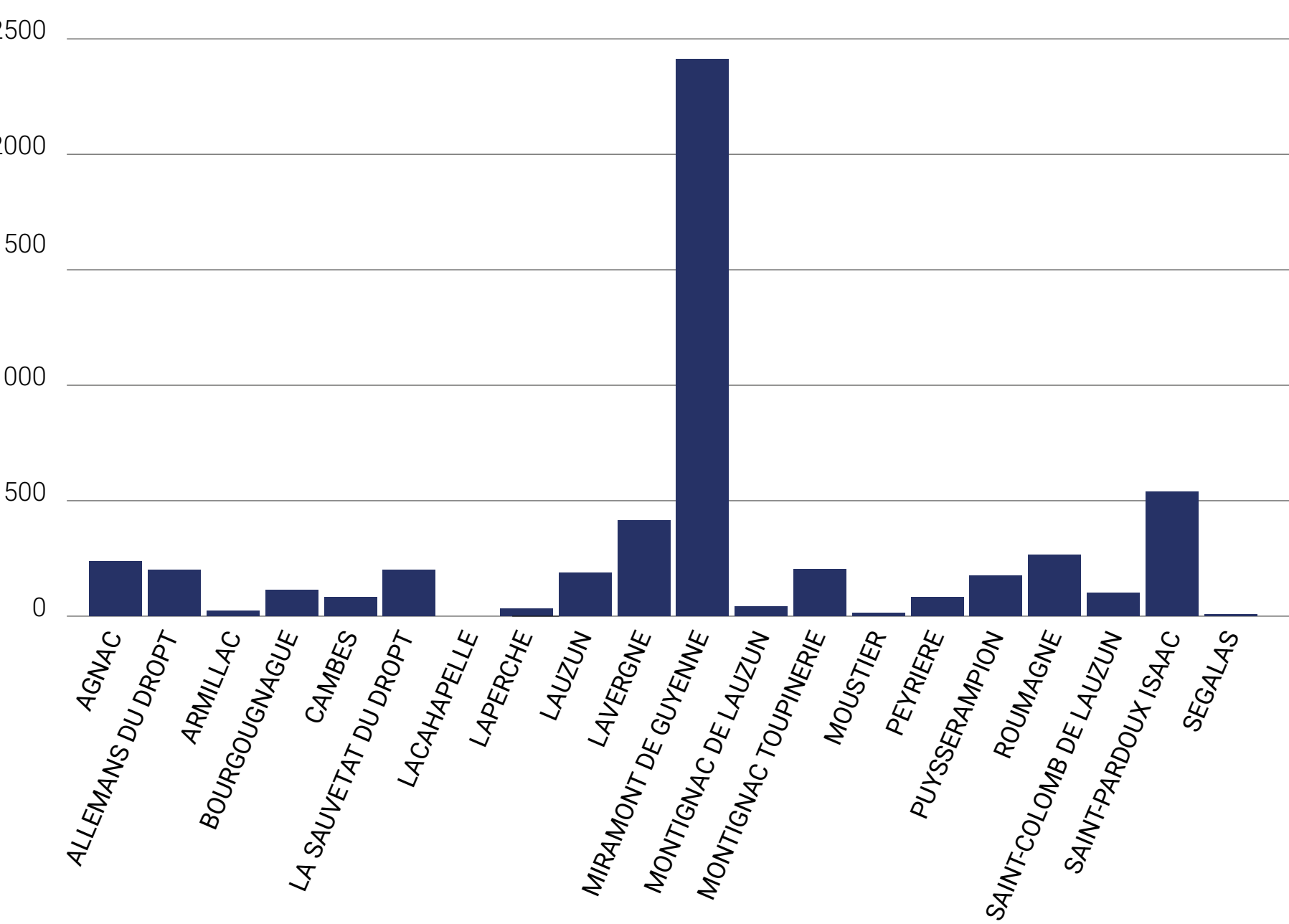


Enfance et Jeunesse

La communauté de communes soutient le fonctionnement de l'association Amicale Laïque, gestionnaire de l'accueil de loisir sans hébergement de Miramont-de-Guyenne accueillant les enfants sur le temps extra-scolaire ainsi que la Maison des jeunes.

En 2025, la collectivité a versé la somme de 120 000€ à cette association.

Fréquentation par communes du Pays de Lauzun en nombre de jours



Culture

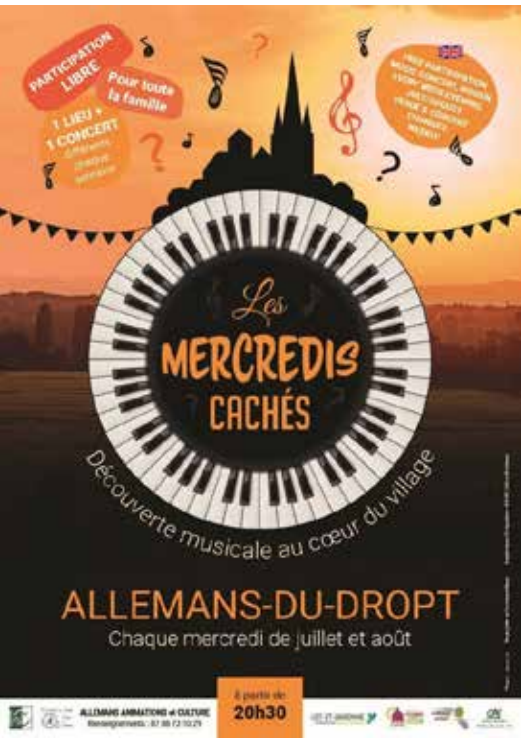
La communauté de communes a accordé son soutien et sa confiance à 11 associations de son territoire pour un montant total de 39 003.86 €.

Outre la 30^e édition du Festival des Arts de la Rue, elle a participé financièrement à l'organisation de plusieurs manifestations culturelles en Pays de Lauzun :

- Lavergne, le 8 juin 2025 : cinéma de plein air,
- Roumagne, le 14 juin 2025 : spectacle « mon truck en plumes »,
- Agnac, le 16 juillet 2025 : cinéma de plein air,
- Lachapelle, le 20 octobre 2025 : projection cinéma,
- Peyriere, le 7 novembre 2025 : projection cinéma,
- Saint-Pardoux Isaac, le 29 novembre 2025 : spectacle « frou-frou »,
- Peyriere, le 12 décembre 2025 : spectacle « un cadeau pour le père Noël ».

39 003 €
subvention
aux associations

20 000 €
Festival des
Arts de la Rue



Deux spectacles ont également été financés par la collectivité et organisés par l'association Staccato :

- Soirée Abracada'sons le 13/10/25 à Allemans (spectacle public adulte)
- Spectacle enfants (écoles du territoire) le 04/12/25 à Miramont (bal traditionnel de danses par La Talvera)

Comme chaque année, la communauté a organisé la Randonnée du Patrimoine qui s'est tenue le 12 septembre à Saint-Colomb-de-Lauzun.

Voirie

Les **services techniques** de la Communauté de communes regroupent les services Voirie, Espaces verts, Bâtiments ainsi que le service dédié aux associations. Ils sont composés de 19 agents, répartis comme suit : 1 chef de service ;

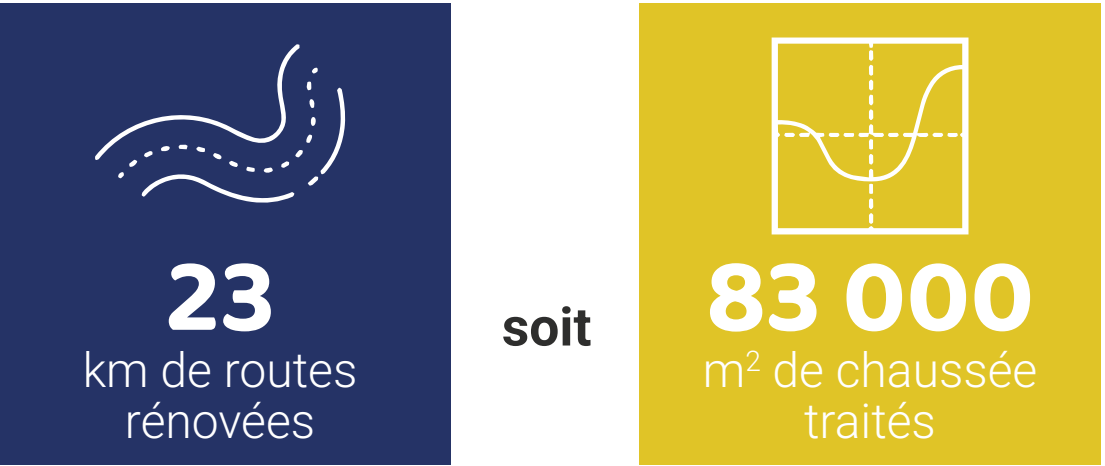
- 7 agents affectés aux travaux de revêtements à l'émulsion ;
- 4 agents en charge du fauchage ;
- 2 conducteurs de pelle ;
- 1 agent chargé du prêt de matériel aux communes et aux associations ;
- 2 agents dédiés à l'entretien des espaces verts communautaires ;
- 2 agents affectés à l'entretien et à la gestion des bâtiments communautaires.

Service Voirie

Le service Voirie intervient quotidiennement auprès des communes membres pour la réalisation de nombreux travaux : fauchage des accotements, revêtements de chaussées, goudronnage, entretien des ouvrages d'art, curage de fossés, travaux de busage, signalisation ou encore diverses interventions d'entretien du patrimoine routier.

Le réseau routier communautaire représente **415 km de voirie**, soit une superficie totale d'environ **1 477 194 m²**. En 2025, les équipes ont réalisé **plus de 1 000 heures d'intervention** au bénéfice des communes, toutes activités confondues.

Concernant les travaux de revêtement, **83 000 m²** de chaussées ont été traités, représentant environ **23 km de routes rénovées**, soit **5,5 % du réseau communautaire**.



Service Espaces verts

Le service Espaces verts assure l'entretien de l'ensemble des sites communautaires, parmi lesquels :

- les stades de football de La Sauvetat-du-Dropt et de Miramont-de-Guyenne ;
- le stade de rugby de Miramont-de-Guyenne ;
- la zone d'activités de Rébéquet ;
- le hameau intergénérationnel « La Concade » ;
- les espaces verts du siège de la Communauté de communes ;
- la déchèterie communautaire ;
- les abords de la Maison de Santé et de France Services.

Ces missions contribuent à maintenir un cadre de vie agréable, à valoriser le patrimoine communautaire et à garantir un accueil de qualité pour les usagers.



Zoom sur les travaux et temps forts 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs investissements et opérations structurantes, tant pour le service Voirie que pour le service Espaces verts, permettant de renforcer les capacités d'intervention des équipes et d'améliorer le patrimoine communautaire.

- Principaux travaux et investissements**
- Reconstruction de deux ponts communautaires :**
- Pont sur **Saint-Colomb-de-Lauzun** : **77 700 €** ;
 - Pont sur **Lauzun** : **102 820 €**.
- Ces montants sont indiqués hors maîtrise d'œuvre et études annexes.
- **Acquisition d'un camion polybenne équipé d'un hayon**, destiné au service de prêt de matériel aux communes et aux associations : **31 100 €**.
 - **Acquisition d'un camion de 14 tonnes équipé d'un gravillonneur**, permettant d'améliorer les interventions de revêtement et d'entretien des chaussées : **86 500 €**.

Ces investissements témoignent de la volonté de la Communauté de communes de maintenir un matériel performant afin d'assurer des interventions rapides, efficaces et de qualité sur l'ensemble du territoire.

L'entretien du réseau routier

Afin d'assurer l'entretien des **415 km de voirie communautaire**, le service Voirie réalise chaque année de nombreuses interventions, principalement au bénéfice des usagers du territoire et en appui des communes membres. Ses missions couvrent notamment l'entretien courant des chaussées, la réalisation de revêtements, la pose et l'entretien de la signalisation, la maintenance des ouvrages d'art ainsi que les travaux visant à garantir la sécurité et la pérennité du réseau routier.

L'entretien et la réparation des ponts constituent également une mission essentielle du service, nécessitant des investissements réguliers et un renouvellement progressif des équipements.

La campagne annuelle de fauchage

Les opérations de fauchage sont organisées sur **six secteurs géographiques**, afin d'assurer une couverture homogène du territoire. En 2025, les équipes sont intervenues sur **415 km de voirie**, représentant près de **830 km de banquettes**.

- La campagne annuelle s'est déroulée en trois phases successives :
- **1^{er} passage** : fauchage des accotements et des traversées de bourgs (environ **15 jours**) ;
 - **2^e passage** : dégagement de la visibilité au niveau de la signalisation verticale, des intersections, des virages ainsi qu'une passe dans les fossés (environ 1 mois et demi) ;
 - **3^e passage** : fauchage de l'ensemble de l'emprise du domaine public routier (environ **3 mois et demi**).

Cette organisation permet de garantir la sécurité des usagers tout en assurant un entretien régulier du réseau routier communautaire.



France services

France Services Pays de Lauzun : un service public de proximité au service des habitants

Pour faire face à la dématérialisation croissante des démarches administratives et à la désertification progressive des services publics en milieu rural, la Communauté de Communes du Pays de Lauzun a ouvert un espace France Services en juillet 2022. Cette structure de proximité a pour objectif de faciliter l'accès aux services publics et d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

France Services s'appuie sur un réseau de 12 partenaires nationaux, permettant aux usagers d'obtenir des réponses et un accompagnement pour leurs démarches liées à la santé, à la retraite, à l'emploi, à la famille, au logement ou encore aux impôts. En complément, plusieurs partenaires locaux interviennent régulièrement au sein de la structure afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire. Parmi eux figurent un conciliateur de justice, Habitat Val de Garonne, l'OPAH-RU, l'ADIL 47 ainsi que le CIDFF. Une permanence délocalisée est également assurée à la mairie de Lauzun afin de renforcer la proximité du service auprès des habitants du secteur.

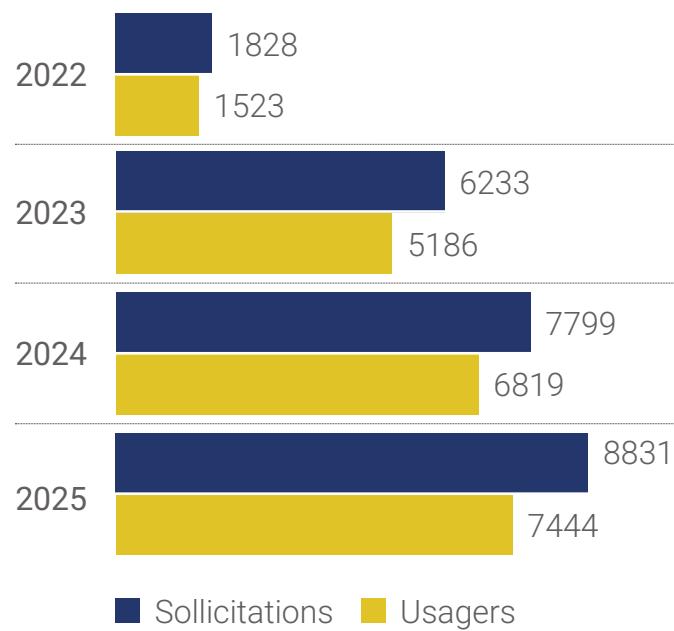
Une fréquentation en constante progression

Depuis son ouverture, France Services Pays de Lauzun connaît une hausse régulière de sa fréquentation, témoignant de l'utilité et de la qualité du service proposé à la population. Cette progression constante en fait aujourd'hui l'un des espaces France Services les plus fréquentés du département de Lot-et-Garonne.

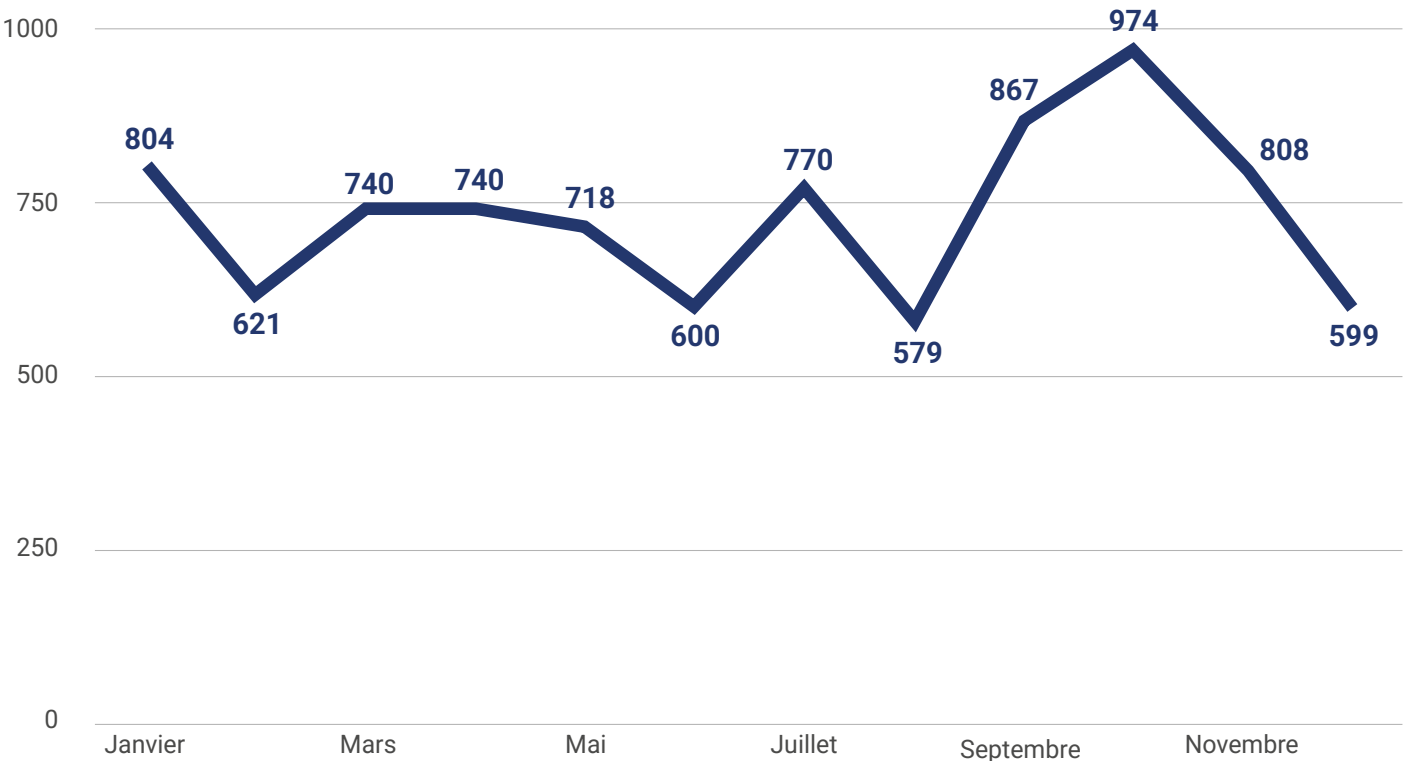
Les chiffres de l'année 2025 illustrent parfaitement cette dynamique avec **8 831 sollicitations enregistrées pour 7 444 usagers accompagnés**. Ces résultats démontrent l'importance croissante de ce service dans un contexte où les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées et parfois complexes pour une partie de la population.

Au-delà de l'accompagnement administratif, France Services Pays de Lauzun participe également à la réduction de la fracture numérique grâce à l'organisation de cours d'informatique destinés aux débutants. Deux groupes sont accueillis chaque semaine afin de permettre aux participants de se familiariser avec l'utilisation de l'ordinateur, d'Internet et des principaux services en ligne. Cette offre complémentaire contribue à renforcer l'autonomie numérique des habitants et à favoriser leur accès aux droits dans les meilleures conditions.

Evolution 2022-2025
Sollicitations et nombre d'usagers



Sollicitations 2025



8 831 sollicitations

86% finalisation des sollicitations lors de la première visite

3 agents

